

## Sécurité des soins

### Prévention des infections nosocomiales



#### Indicateurs de Qualité :

[Indicateurs de Qualité et de Sécurité des Soins](#) mise à jour juillet 2020

Ces indicateurs portent sur la lutte contre les Infections Nosocomiales et sur la qualité de tenue du dossier patient.

L'Arrêté du 28 février 2018 fixe la liste des indicateurs obligatoires pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et les conditions de mise à disposition du public de certains résultats par l'établissement de santé.

Ces indicateurs portent sur les Infections associées aux soins, sur la qualité et sécurité des soins et sur la satisfaction des patients hospitalisés.

L'ensemble des indicateurs est consultable sur le site [« Scope santé »](#)

- ▶ [Fiche détaillée Hôpital Port-Louis / Riantec](#)
- ▶ [Fiche détaillée Hôpital de La Villeneuve](#)
- ▶ [Fiche détaillée Kerglancharde](#)
- ▶ [Fiche détaillée USLD Bois-Joly](#)
- ▶ [Fiche détaillée Bois-Joly](#)
- ▶ [Fiche détaillée Kerbernès](#)
- ▶ [Fiche détaillée Kerlivio](#)
- ▶ [Fiche détaillée Hôpital Le Faouët](#)
- ▶ [Fiche détaillée Hôpital du Scorff](#)

### Douleur



**Au sein du Groupe Hospitalier Bretagne Sud, les équipes soignantes se sont engagées à prendre en charge votre douleur. Les différentes actions menées contre la douleur sont coordonnées au sein d'un Comité de Lutte contre la Douleur (CLuD).**

L'ensemble du personnel soignant est formé à la prise en charge de votre douleur.

## Traiter la douleur, c'est possible

Nous mettons en œuvre tous les moyens à notre disposition pour soulager votre douleur, même si nous ne pouvons pas garantir son absence totale.

Des protocoles de prise en charge de la douleur aiguë ont été élaborés par une équipe pluridisciplinaire médicale et soignante.

## Votre participation est essentielle

Chacun réagit de façon différente à la douleur, vous seul(e) pouvez la décrire.

Plus vous nous donnerez d'informations sur votre douleur et mieux nous vous aiderons. Nos équipes soignantes sont à votre écoute.

## Évaluer votre douleur

Une réglette vous sera régulièrement présentée : elle vous permettra d'indiquer l'importance de votre douleur. Dès votre arrivée, l'infirmière vous expliquera comment l'utiliser.

Votre douleur doit faire l'objet d'une surveillance au même titre que votre pouls, votre respiration, votre température ou votre tension artérielle.

Si vous avez mal, prévenez l'équipe soignante. N'hésitez pas à exprimer votre douleur. En l'évoquant, vous aidez les médecins à mieux vous soulager.

Ils évalueront votre douleur et vous proposeront les moyens les plus adaptés à votre cas.

## Les médicaments qui vous aident...

- ▶ Les médicaments contre la douleur sont des antalgiques.
- ▶ Ces médicaments soulagent la douleur même s'ils ne la suppriment pas toujours totalement.
- ▶ Ils sont prescrits par votre médecin en fonction de la nature et de l'intensité de votre douleur.
- ▶ Sachez que la morphine est un antalgique puissant. Ce n'est pas une drogue mais un médicament. Elle fait partie des médicaments recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

## Les médicaments contre la douleur peuvent être utilisés de plusieurs façons :

- ▶ Le traitement antalgique est souvent prescrit en salle de réveil et, dans la plupart des cas, administré (généralement par perfusion) alors que vous êtes encore endormi(e). Il est poursuivi dans le service d'hospitalisation. Selon les cas, ces médicaments sont administrés :
  - par voie intraveineuse (perfusion ou seringue électrique),
  - par voie sous-cutanée,
  - par voie rectale,
  - par voie intramusculaire,
  - par voie orale (gélules, comprimés) dès que vous pourrez avaler normalement.
- ▶ Si votre médecin vous prescrit de la morphine, ce médicament pourra être administré à l'aide d'une pompe, appelée pompe PCA. Elle vous permet d'adapter vous-même les doses en fonction de la douleur ressentie.
- ▶ Les antalgiques ont parfois des effets indésirables tels que la constipation, la somnolence mais ceux-ci peuvent être corrigés rapidement. Il est important de les signaler dès leur apparition.

## D'autres moyens de traiter la douleur

Les soins du kinésithérapeute, la mise en place de poche de glace sur la partie douloureuse pourront également vous soulager efficacement.

## Ce que vous pouvez faire

Repos, détente, calme, lumière tamisée pourront améliorer votre qualité de vie et ainsi diminuer votre douleur.

De même, évitez de bouger les parties du corps qui vous font mal. Respirez calmement.



Bretagne Sud

## Groupe Hospitalier Bretagne Sud

Horaires de l'accueil du Scorff :  
7h45 à 19h du lundi au vendredi  
10H à 18H les samedis, dimanches et  
jours fériés

Standard : 02 97 06 90 90

5 Avenue de Choiseul  
BP 12233 - Lorient cedex



**NUMÉROS UTILES**



**CONTACTEZ-NOUS**